



COTISATIONS SECTION pour 2025-2026

du 1 septembre
2025 au 31 août
2026

COTISATION SECTION + CLUB

1er Ayant droit (inscrit sur passeport vacances)	<u>70 €</u>
2ème, Ayant droit (inscrit sur passeport vacances)	<u>55 €</u>
3ème, Ayant droit (inscrit sur passeport vacances)	<u>55 €</u>
Jeune (né de 2008 à 2013 inclus)	<u>45 €</u>
Enfant (né à partir de 2014 inclus)	<u>40 €</u>
1er Extérieur	<u>80 €</u>
2ème Extérieur	<u>65 €</u>

Une personne adhérant à plusieurs Sections sur une même saison ne règle qu'une seule cotisation à l'US Gazélec. En pratique, il règle sa cotisation complète à chaque section et il sera remboursé des cotisations en sus directement par l'US Gazélec.

* En 2025, pour une nouvelle licence, possibilité de prendre une licence "fin 2025" et "année 2026", renseignements auprès du bureau

LICENCE FIN 2025 ET 2026

ADULTE né(e) avant 2000 (plus de 25 ans)	78 €
JEUNE ADULTE né(e) de 2000 à 2006 inclus (de 19 à 25 ans)	54 €
JEUNE né(e) de 2007 à 2012 inclus (de 13 à 18 ans)	31 €
ENFANT né(e) à partir de 2013 inclus (moins de 13 ans)	24 €

LICENCE FFGOLF 2026

ADULTE né(e) avant 2001 (plus de 25 ans)	62 €
JEUNE ADULTE né(e) de 2001 à 2007 inclus (de 19 à 25 ans)	38 €
JEUNE né(e) de 2008 à 2013 inclus (de 13 à 18 ans)	25 €
ENFANT né(e) à partir de 2014 inclus (moins de 13 ans)	22 €

IMPORTANT ASSURANCE:

En conformité avec le code du sport (article L.321-1), les licenciés de la Fédération française de golf bénéficient d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance Individuelle Accident